



L'ÉDITO DU MAIRE

Cher Administrés,

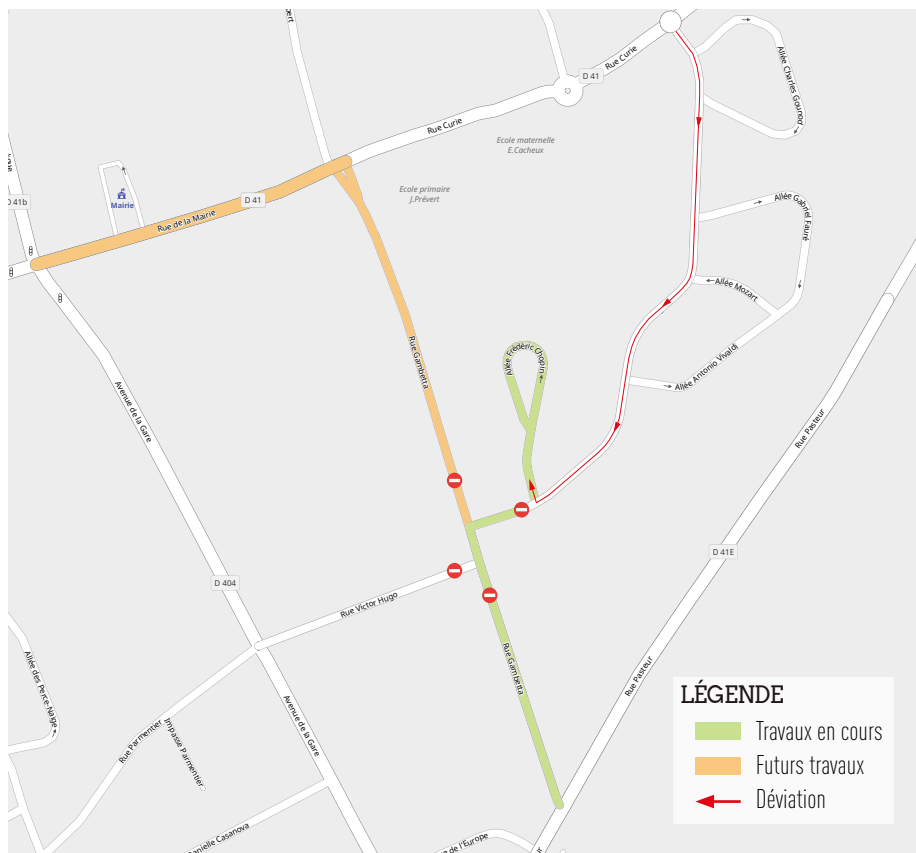
Beaucoup d'événements ont eu lieu dans notre commune au cours des derniers mois. Alors un grand merci aux associations et à la commission fêtes et cérémonies pour les nombreux week-ends de festivités, d'événements sportifs et culturels. Saint-Mard continue sur sa lancée !

Information travaux

Les travaux d'assainissement de la rue Gambetta ont subi un retard indépendant des conditions météorologiques ou de l'entreprise. Ce retard est plutôt dû aux imprévus rencontrés pendant l'avancement des travaux.

Les raccordements des eaux usées et des eaux pluviales dans la première partie de la **rue Gambetta** ainsi que pour l'**allée Frédéric Chopin**, effectués par la pose de deux regards en limite de propriété, sont désormais achevés. Il appartient désormais aux riverains de procéder à leur raccordement dans les deux prochaines années.

Dans la continuité des travaux, à partir du 22 avril 2024, l'entrée de la **rue Georges Bizet** sera fermée pour raccordement à l'assainissement venant de la rue Gambetta. Le carrefour **Victor Hugo/Gambetta** sera fermé à la circulation pendant deux semaines environ. Pour accéder à l'allée Frédéric Chopin, les riverains devront faire un



détour par la rue Curie et rejoindre la rue Georges Bizet. Après réouverture de ce carrefour l'Entreprise PIAN reprendra ces travaux jusqu'à fin juin dans la deuxième partie de la rue Gambetta pour rejoindre le carrefour de la Boulangerie suivi de la remise en état totale de la rue Gambetta.

Il vous est rappelé qu'afin d'obtenir une subvention pour réaliser les travaux d'assainissement à l'intérieur de vos propriétés vous devez faire établir un ou plusieurs devis à l'intention de l'intercommunalité avant le 6 juin 2024 que soit préparé votre dossier d'obtention de cette subvention par l'agence de l'eau.

Début juillet débuteront les travaux d'assainissement **rue de la Mairie du carrefour de la rue Montaubert** aux feux carrefour de la Mairie suivis de la réfection totale de la rue de la Mairie. Un courrier d'information vous sera distribué.

Concernant la **remise aux normes du réseau GAZ allée Frédéric Chopin**, les travaux seront réalisés du 8 mai 2024 au 3 juillet 2024. GRDF va changer la conduite de gaz sous trottoir et, à ce sujet GRDF a distribué un courrier d'information. Un constat d'huissier de vos entrées pavillonnaires sera réalisé, afin de les remettre à l'identique avant les travaux de raccordement du fait que vos compteurs se trouvent à l'intérieur de vos proprié-

tés. La remise en état à neuf de l'Allée Frédéric Chopin, trottoirs et voirie sera enchaînée dès la fin des travaux.

Pour conclure, nous vous informons également que la DDT de Dammartin en Goële (Direction Départementale des Territoires) va engager des travaux de **réfection de voirie de la RD41D (Boulevard de la République)** entre Saint-Mard sortie de ville et Dammartin-en-Goële. Ces travaux auront lieu du 13 au 17 mai 2024 de 20h30 à 05h00 du matin. Aucun impact pour les riverains qui pourront rejoindre leur domicile sans problème. Un courrier informatif sera distribué avec un plan de déviation pour rejoindre Dammartin-en-Goële pendant les horaires de fermeture.

Bien que nous devons endurer encore quelque temps les inconvénients des travaux, ceux-ci aboutiront finalement à une rénovation complète des trottoirs et de la voirie, pour le bien-être de chacun. Nous vous remercions sincèrement pour votre compréhension et votre patience.

Bonne lecture.

Le Maire, Daniel DOMETZ
L'adjoint au Maire, Philippe Leproust

INFOS PRATIQUES



Balayage Mécanisé

Mai : 14,15,16 et 17

Juin : 25,26,27 et 28

Merci de ne pas laisser vos véhicules sur les voies publiques ces jours-là.



Encombrants

Mardi 4 juin

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, merci de ne pas sortir vos encombrants avant la veille au soir.



Déchets verts

Tous les vendredis de mai et juin.

Merci de ne pas sortir vos déchets verts avant la veille au soir.

Tout le détail des collectes sur le site de la ville :

RETOUR EN IMAGES



Sous un ciel ensoleillé, **la chasse aux œufs** a rassemblé les petits et grands gourmands.



Repas des anciens



Les Archers de Saint-Mard ont, lors du championnat départemental disputé le week-end du 27 et 28 janvier 2024 à Saint Germain sur Morin, décroché une médaille d'argent et une de bronze. Bravo à Martial et Alexandre pour ce très beau résultat.



Encore un très gros succès pour le **2^e lotto de l'Association jeux m'amuse !**



L'équipe U12 de l'**ASSM FOOTBALL SAINT-MARD** est partie à BLANES en Espagne et a participé à un tournoi International « LA COPA JORDI ».

AGENDA

MAI

- v.3 s.4** **Salon bien-être et shopping**
(Jeux M'Amuse et la Municipalité)
📍 Gymnase Armand Lanoux
- s.4** **Évènement Street Self Défense**
📍 Dojo du gymnase des Pailleux
- s.4** **Spectacle : Tranquilla, la tortue têteue**
📍 Bibliothèque
- me.8** **Commémoration armistice 39-45 (UNC)**
📍 RDV à la Mairie à 10h30
- s.18** **Match de volley Ball (Alliance Nord)**
📍 Salle des Tournelles
- s.18** **Spectacle de magie Clément Bloin**
(Municipalité)
📍 Salle des Tournelles
- s.18 d.19** **Randonnée cyclotourisme (SEL)**
📍 Point I
- d.19** **Stage de danse (Entrez dans la Danse)**
📍 Salle des Tournelles
- s.25** **Café Littéraire**
📍 Bibliothèque
- s.25** **Thé dansant (Club du Bel Automne)**
📍 Salle des Tournelles

JUIN

- s.1** **Kermesse de l'école maternelle**
📍 École maternelle E.Cacheux
- d.2** **Regroupement des bureaux des asso.**
(École de musique et la Municipalité)
- d.9** **Élections européennes**
📍 Gymnase Armand Lanoux
- v.14** **Spectacle Humoriste Patson (Municipalité)**
📍 Salle des Tournelles
- s.15** **Évènement FSE**
📍 Salle des Tournelles
- v.14 s.15 d.16** **Gala de danse (École de danse de St-Mard)**
📍 Gymnase des Pailleux
- l.17** **Pièce de théâtre (Collège de St-Mard)**
📍 Salle des Tournelles
- ma.18** **Olympiades Maternelles**
📍 Gymnase Armand Lanoux
- s.22** **La grande récréée (Municipalité)**
📍 Complexe des Tournelles
- d.23** **Braderie Captain Tortue**
📍 Salle des Tournelles
- l.24** **Pièce de théâtre (Les amis de Gylofère)**
📍 Salle des Tournelles



DU NOUVEAU POUR NOTRE COMMUNICATION

À l'ère du numérique et de la sensibilisation à l'écologie, nous avons jugé important d'adopter une approche respectueuse de l'environnement. Ainsi, nous avons pris la décision de **réduire le nombre d'impressions du petit journal de la ville.**

Désormais, vous pourrez le consulter sur le **site web de la ville**, sur notre **page Facebook**, ainsi que sur **Panneau Pocket**. Nous avons opté pour une distribution papier limitée, mais il restera **disponible en version imprimée à l'accueil de la mairie.** Nous espérons que cette nouvelle méthode vous conviendra.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour **planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque** (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population. Il prévoit notamment l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

L'organisation mise en place dans le cadre du PCS permet de faire face à des situations très diverses : catastrophes majeures atteignant la population, perturbation de la vie collective (interruption de l'alimentation en eau potable, intempérie, épidémie) accidents plus courants (incendie, inondation, canicule...).

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard de ces risques.

A ce titre, la commune de Saint-Mard souhaiterait recenser et mettre à jour certaines données déjà enregistrées en Mairie :

- **Si vous êtes une personne âgée vulnérable de + de 65 ans, une personne à mobilité réduite, dépendante, seule...**, nous vous remercions de bien vouloir vous faire recenser en Mairie afin que notre annuaire soit à jour et que l'on puisse vous contacter.
- **Si vous avez certaines compétences qui pourraient nous être utiles en cas de déclenchement du PCS** : personnes parlant une langue étrangère, sapeurs-pompiers volontaires, secouristes, professions médicales, réservistes... si vous souhaitez être recensés dans notre annuaire, vous pouvez également vous faire connaître en Mairie.

Pour **d'infos**

Contactez la mairie
01 60 03 11 12
mairie@saintmard77.fr

COLIS DU 14 JUILLET

Pour bénéficier des bons de remplacement des colis offerts par la municipalité pour le 14 juillet pour les seniors, vous devez répondre aux critères suivants :

- Être âgé de 65 ans et plus au 31 décembre 2023.
- Vivre sur la commune depuis plus d'un an.
- Ne pas figurer comme contribuable sur la déclaration de revenus de 2022 (votre avis d'imposition de 2023 ne doit pas dépasser 35 000 €).

Pour recevoir vos bons, merci de vous présenter à la mairie avec votre avis d'imposition et votre carte d'identité **avant le 15 juin.**

LE C.C.A.S

IMPÔTS 2024

Vous avez maintenant la possibilité de faire votre déclaration d'impôts. Pour ce faire, vous disposez de deux options :

- **en ligne jusqu'au 6 juin 2024**
- **en version papier jusqu'au 21 mai 2024**

Si vous avez des questions :

- au 0 809 401 401
- sur impots.gouv.fr
- au Service des impôts des particuliers avec ou sans RDV
- dans les France Services

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin 2024. Pour participer au vote lors de ces élections, vous devez être inscrit.e sur les listes électorales communales.

N'oubliez pas d'établir une procuration si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer le jour du scrutin.



JEUX OLYMPIQUES DEVENEZ VOLONTAIRE

Dans moins de 100 jours, les Jeux Olympiques de Paris vont s'ouvrir. Notre Département se mobilise pour cet événement dont les épreuves d'aviron et de canoë seront disputées à Vaires-sur-Marne, tout comme les épreuves paralympiques. Ce site sera le seul site avec le stade de France qui accueillera des épreuves en continu.

Nous tenons à vous informer que la Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne a débuté son programme visant à recenser les volontaires nécessaires aux abords du Site olympique et paralympique.

Ainsi, si vous souhaitez vous engager pour les Jeux en Seine-et-Marne, nous vous invitons à consulter les modalités de ce programme et de s'inscrire sur le site internet dédié au Sport et aux JOP 2024 de l'Agglomération Paris - Vallée de la Marne (flashez le code →).



DEVENEZ VOLONTAIRE

PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

PENDANT LES JEUX PARIS 2024

AUTOUR DU SITE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE À VAIRES-SUR-MARNE

www.territoire-sportif.aggieo-pvm.fr

PARIS 2024 PARIS 2024

FINANCE 2024

Le budget unique 2024 a été voté lors de la réunion de conseil Municipal du 25 mars.

Il s'équilibre en fonctionnement à 7 852 193,65€ et en investissement à 4 339 128,71€.

Les comptes de fin d'année ont été validés entre la trésorerie et le service comptable de la mairie. Un excédent global a été constaté, de, environ 947k€ (après le paiement des factures engagées en 2023, mais non réglées au 31 décembre).

Les recettes de fonctionnement sont en progression de 15,34% par rapport à 2023. En effet, les services dédiés à la population, essentiellement la cantine, le périscolaire et les centre de loisirs fonctionnent avec succès, ce qui engendre une hausse des recettes, et, parallèlement une hausse des dépenses y affèrent.

L'augmentation des dotations de l'état est ponctuelle, car causée par l'attente de subventions relatives aux travaux d'éclairage public. Profitez-en pour remercier les services de notre communauté d'agglomération, la CARPF, fidèle financeur de nos projets d'investissement.

En matière d'imposition, notons que la municipalité a fait le choix cette année encore de ne pas augmenter les taux d'imposition. Aucun emprunt n'est prévu également.

Les dépenses de fonctionnement sont en progression de 10,57% par rapport à 2023.

Autant les dépenses de charges générales sont maîtrisées, autant les dépenses de personnel, bien que la masse salariale n'évolue pas, sont plus volatiles, du fait de mesures gouvernementales prises en faveur des salaires des agents de la fonction publique.

Chaque article comptable du budget a été étudié, en fonction des besoins des services. Les prévisions sont justifiées et sincères.

Les subventions aux associations sont reconduites à l'identique.

Après l'établissement du fonctionnement, il en ressort la somme de 2 625k€ attribuée à l'investissement. Des propositions de travaux ont été émises, mais non estimées, ce qui les laisse en suspens. Des arbitrages ont été faits pour rentrer dans le cadre budgétaire.

Sont retenus :

- **L'aménagement du city stade.**
- Les **travaux de terrassement et préparation espace A Lanoux**, au préalable de la construction des 2 bâtiments.
- **La reprise des feux tricolores.**
- **La reprise des voiries** (somme forfaitaire de 211 k€).
- Le démarrage des **travaux cantine et centre de loisirs** (début 3^{ème} trimestre).
- **La démolition des algécos** (à prévoir au début des grandes vacances).
- **L'isolation extérieure du bâtiment 2 de l'école** ainsi que le changement de l'éclairage moins énergivore + détecteurs de présence (si obtention de subventions).
- Divers travaux de gros **entretiens** dans les **bâtiments communaux**.
- **L'acquisition ou le remplacement de matériels** pour les divers services.



Comme chaque année les dépenses sont prévues pour coller au mieux des besoins des administrés.

*Marie-Cécile Gibert,
1^{er} adjoint, en charge des finances.*

LES ASSOCIATIONS SUBVENTIONNÉES

ALLIANCE RACING CLUB VOLLEY	500 €
AMICALE BASKET CLUB GOËLE	200 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	200 €
ARAGO	100 €
ART EN GOËLE	1 500 €
ASSM handball, tir à l'arc, foot ,pétanque	9 000 €
ATELIER THÉÂTRE	630 €
CHAMOUR'S	300 €
CLUB BEL AUTOMNE	3 200 €
CLUB KANGOUROU	1 000 €
COMITÉ DES FÊTES	10 800 €
COMPAGNIE MENNESSIER	100 €
CONCOURS NATIONAL DE DANSE ST M'ART	3 700 €
DDEN	100 €
ÉCOLE DANSE ST-MARD	4 050 €
ÉCOLE MATERNELLE COOP SCOLAIRE	3 010 €
ÉCOLE PRIMAIRE COOP SCOLAIRE	5 160 €
ÉCOLE MUSIQUE ST-MARD	40 000 €
ENTREZ DANS LA DANSE	200 €
ESPACE HUMANITAIRE	500 €
FCPE	100 €
GOËLE PHOTO	200 €
GOËLE RANDO	100 €
GS SI ÉVÉNEMENT EN 2023	300 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	100 €
JEUX M'AMUSE	200 €
L'ARBRE	100 €
LE SOUVENIR FRANÇAIS	100 €
LES AMIS DE L'ORGUE	100 €
PEEP	100 €
RACING CLUB VOLLEY	500 €
SAINT-MARD TENNIS	4 500 €
SEL gym yoga judo karaté vélo	2 700 €
S'MARDVILLE COUNTRY	200 €
UNC	900 €
UNSS CES ST-MARD	270 €
ZUMBA SISTERS ACADEMY	200 €

RANDONNÉE CYCLOTOURISME

Dimanche 19 mai, le club de cyclotourisme de Saint-Mard vous propose sa randonnée Saint-Médard.

Au programme : **cinq circuits de vélo route**, 25 km pour les débutants, 50, 75, 90 ou même 120 kilomètres pour les plus aguerris.

Les parcours sont fléchés et des points de ravitaillement sont prévus sur les parcours. Et pour ceux qui préfèrent la marche, une randonnée pédestre, encadrée par des membres du club et en groupe, est également organisée.

Pour  d'infos

06 32 80 71 82

cyclostmard@gmail.com

Les départs se font entre 7h et 9h30 pour les cyclos et à 8h30 pour la marche. Rendez-vous au Point I, avenue Gambetta.

Ouvert aux licenciés, comme aux non-licenciés.

DÉMARCHAGE

Nous avons été informés que des démarcheurs opèrent actuellement dans notre commune, proposant des services tels que la taille de haies, le nettoyage de toiture, ou encore la réfection de toiture. **Nous tenons à vous rappeler l'importance de rester vigilants face à de telles sollicitations.**

Nous souhaitons vous informer que la Mairie ne mandate jamais d'entreprises pour effectuer du démarchage à domicile à des fins commerciales ou autres. De plus, Le Maire a pris un arrêté interdisant tout démarchage dans notre commune.

Si vous êtes témoins de comportements suspects ou litigieux, nous vous encourageons vivement à les signaler aux autorités compétentes :

- La gendarmerie : 01 60 03 00 19
- La Mairie : 01 60 03 11 12

Votre coopération dans cette affaire est précieuse pour maintenir la sécurité et le bien-être de notre communauté.

À VOUS DE JOUER

CONVERSATION À 1 POUR FAIRE DES GLISSADES	SPORT DE COMBAT MARIÉ 2 FOIS	LA PROIE DU LOUP EFFACÉES	RÉSEAU SOCIAL	IL REND LA JUSTICE	POUR S'HABILLER
				RAYON DE SOLEIL	
FUT PRÉSIDENT DES U.S.A. HABITATION			BIEN CALME NANOMETRE		
				CONJONCTION IL ANNONCE LA PLUIE	
NOTE DE MUSIQUE UN CHAT POUR JERRY	UNE VRAIE MÈRE				PETIT TÊTU
	TROMPÉ APPARUE		ILE DU PACIFIQUE HURLEMENT		
MAL À L'AISE AVALÉ			BOITE À CERVEAU ADJECTIF POSSESSIF		
	PLANTE AROMATIQUE				
COMPAGNE D'ADAM		ADORENT			

Solutions sur le site de la mairie

LE BILLET D'HUMOUR DE JACKY

Ah ! Le mois de mai, fait ce qu'il te plaît, oui mais il y a une dichotomie entre ma conscience et moi. Les résolutions de Janvier dois-je les tenir ? Faire un régime, faire du sport, baisser le couvercle des toilettes, être poli même avec les c ..., ne pas choisir la plus grosse part de gâteau, ne plus laisser traîner mes chaussettes, ne plus écouter tous ces gens qui ont des certitudes et qui sont sûrs de se coucher le soir aussi cons qu'ils se sont levés le matin ? Alors, les résolutions de Janvier, on verra ça l'an prochain ... peut-être ! Il faudrait essayer d'être heureux, ne serait-ce que pour donner l'exemple !

En attendant, il faut nous enivrer sans trêve. Mais de quoi ? De vin, de poésie ou de vertu ? A votre guise, mais enivrez-vous. (Merci Charles)

UN PEU DE CIVILITÉ

Il est important que tous contribuent au respect des règles de civilité en ville. Réduisons les hauteurs des haies pour une meilleure visibilité, ramassons les déjections canines pour des trottoirs plus propres, et respectons les règles de circulation (vitesse excessive, non-respect des stops et stationnements, règles de sécurité des trottinettes non respectées) pour une cohabitation harmonieuse. **Ensemble, faisons de nos quartiers des espaces sûrs et agréables pour tous.**

REMERCIEMENTS

Jacques BLENERT et ses enfants remercient tous ceux qui les ont accompagnés dans leur douleur pour le décès de Silvina.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Noéline DA SILVA, le 20/12/2023
 Rose LAIMET, le 20/01/2024
 Nolan ADAM, le 30/01/2024
 Alita BELACEL, le 31/01/2024
 Omar OZTAYKUTLU, le 02/02/2024
 Jade HAMMOUMI, le 11/02/2024
 Leïa ZADDAM PAMBRUN, le 26/02/2024
 Timoté LAÏNÉ, le 21/03/2024

Mariages

Mme Lise RAMSAMY & M. Denovan JARRY, le 06/04/2024
 Mme Christelle CHEVALIER & M. Gille DESMARES, le 13/04/2024
 Mme & M. Christelle & Frédéric PRUDHOMME, renouvellement des vœux de Perle (30 ans) le 20/04/2024

Décès

M. Alain CAUDRON, le 05/02/2024
 M. André RAHALEVICZ, le 20/01/2024
 Mme Veronica KASZUBOWSKI, le 06/02/2024
 M. Pierre COUDERC, le 07/03/2024
 Mme Silvina De Jésus BLENERT, le 16/03/2024



COLORIAGE